

REPUBLICQUE FRANCAISE		MAIRIE DE PEISEY NANCROIX
DEPARTEMENT DE LA SAVOIE		EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Nombre de conseillers : 15		L'an deux mil vingt-cinq, Le trente juin,
En exercice : 13		Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Guillaume VILLIBORD, Maire.
Présents : 10		Etaient présents :
Votants : 12		Mesdames Céline COMBAZ, Céline CROSSMAN, Maryse FAVRE, Stéphanie NOZ, Marie-Neige POCCARD-CHAPUIS,
Pouvoirs : 02		Messieurs Thierry ARSAC, Romain GIACHINO, François POCCARD-MARION, Benoît RICHERMOZ et Guillaume VILLIBORD.
Pour 12		Absents-Excusés :
Contre /		Messieurs Stéphane BLUM (pouvoir à Romain GIACHINO), Jean-Pierre GIACHINO (pouvoir à Benoît RICHERMOZ) et Bernard PRAIZELIN.
Abstention /		Monsieur Romain GIACHINO a été élu secrétaire de séance.
Date de convocation : 22/06/2025		
Date d'affichage : 15/07/2025		

Délibération N°2025/06/067 : Attribution des marchés publics d'acquisition d'un tracteur modèle routier hivernal pour le centre technique municipal

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

Dû au vieillissement du tracteur actuel utilisé par les équipes des services techniques et au usages souhaités sur ce type d'engins, un marché a été lancé pour l'acquisition d'un nouvel engin, notamment utilisable pour des opérations de déneigement et de salage.

Ce marché était composé d'un lot unique.

Le montant prévisionnel de l'opération était de 100 000 € HT.

Une consultation a été lancée le 27/02/2025 sous la forme d'une procédure adaptée.

Après réception et enregistrement des plis, le pouvoir adjudicateur a procédé à l'examen des offres et au classement des propositions. Un tour de négociations a également été mené avec deux candidats. Sur avis de la commission d'appel d'offres, réunie le 12/05/2025, Monsieur Le Maire a ensuite choisi pour chaque lot l'offre la plus avantageuse, qui est :

Objet du marché	Attributaire ou mandataire du groupement	Montant retenu
Acquisition d'un tracteur modèle routier hivernal	LEGSA	106 840 € HT

Le montant total de l'opération s'élève ainsi à 106 840 € HT, soit 128 208 € TTC

Compte tenu de ce qui précède, il est proposé au conseil municipal d'approuver le choix du pouvoir adjudicateur et d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché correspondant.

Après exposé et en avoir délibéré,

le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** l'exposé de Monsieur le Maire ;
- **APPROUVE** le choix du pouvoir adjudicateur et d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché correspondant.

AINSI FAIT ET DELIBERE AUX JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Secrétaire de séance,
Romain GIACHINO



Pour Copie Conforme :

Le Maire,
Guillaume VILLIBORD

